

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 23 OCTOBRE 2009 à 18 H 00

**LES RAPPORTS SONT CONSULTABLES EN MAIRIE - SERVICE ACCUEIL**

## ORDRE DU JOUR

### **EXPOSE DU MAIRE**

#### **FINANCES – MARCHES PUBLICS**

- 1 - Renégociations d'emprunts au budget principal
- 2 - Apurement des frais d'études
- 3 - Décision modificative n° 4
- 4 - Garage municipal - réfection suite à incendie : attribution des marchés de travaux
- 5 - Forum Rexy : avenants aux marchés de travaux
- 6 - Crèche collective : zone centrale et îlot câlin : avenants aux marchés de travaux
- 7 - Groupes scolaires : avenants au marché de travaux
- 8 - Rachat d'immeubles divers à l'EPF-SMAF
- 9 - Rachat de la parcelle BK 248 à l'EPF-SMAF

#### **RESSOURCES HUMAINES**

- 10 - Tableau des effectifs 2009 : créations et suppression de postes
- 11 - Indemnités de fonctions des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux délégués

#### **AMENAGEMENT URBAIN - ETUDES**

- 12 - AFU autorisée Chantepierre de Ronchalon : avis sur le projet de remembrement
- 13 - Chalucet - vignes : reprise du bail à complant - agrément du nouveau complanteur
- 14 - Archives municipales - relocalisation : demandes de subventions pour les travaux
- 15 - Archives municipales - relocalisation : demandes de subventions pour l'étude de maîtrise d'œuvre
- 16 - Serres municipales - relocalisation : demandes de subventions
- 17 - Aires de jeux : demande de subvention
- 18 - Travaux dans les groupes scolaires : demande de subvention

#### **CULTURE**

- 19 - Convention de Jumelage avec les établissements scolaires
- 20 - Saison estivale « Eclats de Fêtes 2010 » : demandes de subventions
  - Eclats de Fêtes 2009 - Information (*sur table*)

## **SPORTS**

21 - Utilisation d'installations sportives par le lycée Pierre Joël Bonté : conventions de mise à disposition

## **ENFANCE - JEUNESSE**

22 - Equipements de restauration scolaire : demande de subvention

23 - Partenariat avec l'Education Nationale : mise à disposition de personnels municipaux auprès des écoles publiques de Riom pour l'année scolaire 2009/2010

## **ADMINISTRATION GENERALE**

24 - Compte rendu des délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal dans le cadre des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

## **QUESTIONS DIVERSES**

L'exposé du Maire sera suivi d'une brève suspension de séance, destinée à permettre aux personnes présentes de prendre éventuellement la parole sur l'ordre du jour.

Dans la mesure où l'heure le permettra, la parole sera de nouveau donnée au public, après la clôture de la séance officielle, pour toutes interventions complémentaires.

**IL EST RAPPELE AU PUBLIC QUE LES RAPPORTS SONT CONSULTABLES EN MAIRIE - SERVICE ACCUEIL**